

Québec, le 27 octobre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative à l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 6 octobre 2016 par le député monsieur Simon Jolin-Barette de la circonscription de Borduas, demandant l'amélioration de la sécurité à l'intersection de la route 116 et du chemin Authier à Mont-Saint-Hilaire.

Différentes solutions ont été étudiées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Ce dernier, en collaboration avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire et la Commission scolaire des Patriotes, a développé une solution visant à sécuriser le passage d'autobus scolaires à l'intersection de la route 116 et du chemin Authier.

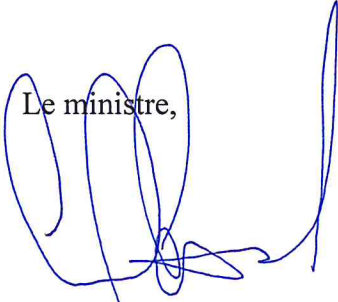
À cet effet, le virage à gauche sur la route 116 à partir du chemin Authier sera interdit aux autobus. Celles-ci devront plutôt tourner à droite sur la route 116 et effectuer un demi-tour au chemin Rouillard. La chaussée a d'ailleurs été élargie en conséquence le 11 octobre dernier, afin que la manœuvre se réalise de façon sécuritaire pour les différents modèles d'autobus.

...2

D'autre part, la limite de vitesse de cette section de la route 116 sera réduite de 90 km/h à 70 km/h. Ces solutions ont été discutées et retenues d'un commun accord avec la Ville et la Commission scolaire. Elles seront mises en place au cours des prochaines semaines.

Le Ministère est toutefois toujours en attente du rapport du coroner et, si requis, des interventions complémentaires pourront alors être planifiées.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,  
  
Laurent Lessard